

Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne
137 950 euros supplémentaires pour la transition énergétique
Communiqué du 10 mai 2017

Grâce à l'action des élus et des services du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, les porteurs de projets locaux s'inscrivant dans la transition énergétique bénéficient déjà de :

- 1 500 000 euros issus du programme LEADER financé par l'Europe sur la période 2014-2020
- et, pour 2017,
 - de 400 000 euros issus du contrat de ruralité signé le 14 mars 2017 avec M. le Préfet de Saône-et-Loire
 - de 430 000 euros issus du contrat territorial financé par le Conseil Régional (après les 260 000 euros obtenus pour 2016).

Ce 9 mai 2017, Mme Ségolène ROYAL, Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer annonce une rallonge financière au titre du « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV*) signé le 22 juillet 2016 avec une enveloppe initiale de 500 000 euros pour 6 projets identifiés.

Les 137 950 euros de crédits ministériels supplémentaires sont attribués :

- au Syndicat Intercommunal de Collecte et d'Élimination des Déchets (SICED) de la Bresse du Nord pour l'acquisition de deux véhicules électriques
- à l'association Mission Mobilité pour l'autopartage à LOUHANS avec l'acquisition d'un véhicule électrique
- à la commune de SAINTE-CROIX pour l'acquisition d'un véhicule électrique et la création de vergers conservatoires
- et à la commune de SAINT-GERMAIN-DU-BOIS pour la modernisation de l'éclairage public.

En plus de ces **3 millions d'euros déjà obtenus pour la transition énergétique**, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, en partenariat avec son Conseil de développement, poursuivra sa recherche de nouveaux financements dans le cadre des dispositifs proposés par l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

*TEPCV : + d'informations sur www.developpement-durable.gouv.fr/territoires-energie-positive-croissance-verte

Le Président

Anthony VADOT